

Atelier

du

Médicament



Le bon usage des
produits de santé
Remis Patient

L'ATELIER DU
MÉDICAMENT

"Comment utiliser les
anti-inflammatoires non-stéroïdiens
de façon sûre et efficace"





Travaux issus du groupe d'experts suivant : L Carton (1); L Grange (2); J Giraud (3); DR Bertholon (4); P Claudepierre (5); L Gossec (6); JN Dachicourt (7);

(1) *Vice Présidente, Aflar, Paris;* (2) *Président, Aflar, Paris;* (3) *Associations de Patients, Empatient, Paris;* (4) *Directeur, Empatient, Paris;* (5) *Service de Rhumatologie, C.H.U. Henri Mondor, Créteil;* (6) *Service de Rhumatologie, C.H.U Pitié-Salpêtrière, Paris;* (7) *Directeur, Aflar, Paris.*

1 - Messages Clefs à retenir

- **La plus faible dose efficace sur la durée la plus courte possible permettant de soulager la douleur**

Le traitement par AINS peut être pris au long cours dans certains rhumatismes inflammatoires. Néanmoins, le risque d'effet indésirable augmente avec la dose et la durée d'utilisation de votre médicament AINS.

- **La bonne molécule et une seule**

Le risque d'effet indésirable augmente si l'on prend plusieurs AINS à la fois (ceci est donc fortement déconseillé) ou un AINS et de l'aspirine. Si vous prenez un AINS, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre un médicament sans ordonnance. De nombreux médicaments contre la douleur ou le rhume contiennent également un AINS ou de l'aspirine.

- **La bonne dose, la bonne forme**

Respectez la prescription de votre médecin. Adaptez la dose tel qu'il vous l'a recommandée et ne remplacez pas l'application locale d'une pommade par la prise d'un comprimé.

- **Au bon moment**

Prenez votre AINS au cours d'un repas ou avec une légère collation avant de vous coucher.

- **La bonne protection gastrique**

Prévenez les complications gastriques (saignements, ulcères) en prenant un médicament protecteur si vous avez plus de 65 ans ou si vous présentez un facteur de risque, par exemple si vous avez déjà eu un ulcère gastro-duodéal ou des saignements gastriques, si vous devez prendre en plus de votre AINS un traitement antiagrégant plaquettaire (aspirine à faible dose, clopidogrel), un anticoagulant ou un corticoïde.

- **La bonne surveillance des effets indésirables**

Les AINS peuvent entraîner divers effets indésirables, notamment des saignements gastro-intestinaux. Interrompez le traitement en cas de douleurs abdominales. Si vous observez une réaction sur votre peau (éruption, lésions sur les muqueuses), arrêtez également votre traitement. Si vous avez des maladies cardio-vasculaires (hypertension...), avant la prise d'éventuels AINS, parlez-en à votre médecin.

Attention ! Les AINS sont déconseillés pendant la grossesse et ne doivent JAMAIS être utilisés à partir du 6ème mois de grossesse (5 mois révolus).

2 - Bien observez la boîte du médicament

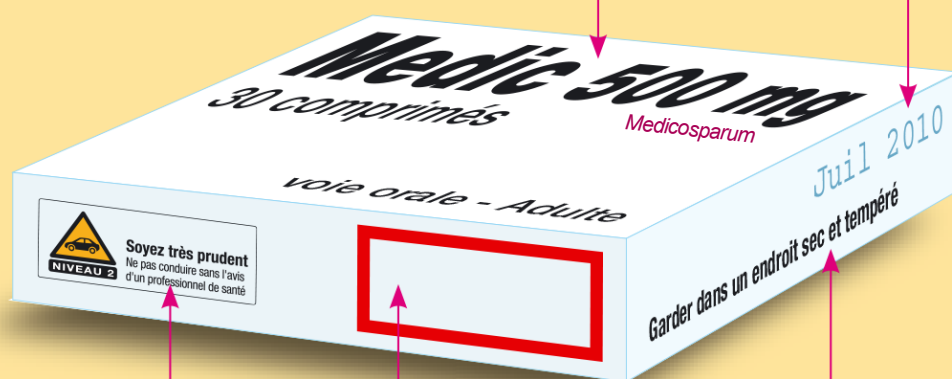
Certaines informations importantes figurent aussi sur la boîte extérieure qui, de plus, assure l'identification et la protection du médicament : c'est pourquoi vous devez conserver le médicament et sa notice dans la boîte d'origine (il est également nécessaire de lire attentivement les mentions figurant sur le conditionnement en contact direct avec le médicament : plaquette ou film aluminium, emballage plastique, étiquette des ampoules...).

Nom du médicament

Il est toujours accompagné du nom de la substance active, encore appelée DCI (dénomination commune internationale). **NB : si votre médicament est un générique, son nom est souvent identique au nom de la substance active.** Le nom du médicament est également accompagné du dosage (quantité de substance active par unité de prise) ; si le dosage est adapté à un usage pédiatrique, il est précisé qu'il s'agit d'un médicament indiqué pour l'enfant ou le nourrisson.

Date de péremption

Au-delà de cette date, vous ne devez plus consommer les médicaments mais les rapporter à votre pharmacien. Attention, certains médicaments ne se conservent que quelques jours après ouverture.



Pictogrammes

Ce sont des alertes visuelles indiquant que :

- si vous devez conduire, ce médicament peut présenter des risques. Les couleurs précisent le niveau de risque et l'attitude à adopter
- vous devez éviter de vous exposer au soleil.

Dans tous les cas, la lecture de la notice vous donnera des informations complémentaires.

Conditions de délivrance

La présence d'un cadre rouge ou vert indique que le médicament ne peut être délivré que sur ordonnance ; lorsque vous ne voyez pas de cadre, cela signifie que le médicament peut être délivré sans ordonnance.

Conditions de conservation

Sont indiquées les conditions éventuelles de température et de luminosité auxquelles vous devez conserver votre médicament.

Demandez conseil à votre médecin, à votre pharmacien ou votre médecin traitant. En cas de doute, ils sont ceux qui vous renseigneront le mieux. Connectez vous sur : www.medicaments.gouv.fr

En cas d'intoxication, consultez le site : www.centres-antipoison.net



3 - Liste des médicaments et classes thérapeutiques

À titre d'exemple (liste non exhaustive) :

TRAITEMENTS ANTI-DOULEURS			TRAITEMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES	
Non opioïdes	Opioides	Paracétamol + opioïde	Non stéroïdiens (AINS)	Stéroïdiens (Corticoïdes)
Paracétamol (Doliprane®, Efferalgan®, Dafalgan®, Claradol®, Paralyoc® etc.)	Dihydrocodéine (Dicodin®)	Paracétamol + codéine (Codoliprane®, Efferalgan codéiné®, Dafalgan codéiné®, Claradol Codéiné®, Algicalm®, etc.)	Acide acétylsalicylique (Aspirine®, Aspro®, Alka® Seltzer®, etc.)	Prednisolone (Solupred®)
Floctafénine (Idarac®)	Tramadol (Contramal®, Topalgic®, etc.)	Paracétamol + tramadol (Ixprim®, Zaldiar®)	Acétylsalicylate de lysine (Aspégic®)	Prednisone (Cortancyl®)
	Morphine (Actiskenan®, Moscontin®, Skenan®, etc.)	Paracétamol + codéine + caféine (Migralgine®, Prontalgine®)	Ibuprofène (Advil®, Brufen®, Intralgis®, Nureflex®, Nurofen®, Spedifen®, Upfen®, etc.)	
	Fentanyl (Durogesic®, Actiq®, etc.)	Paracétamol + opium + caféine (Lamaline®)	Diclofénac (Voltaren®)	
			Acide Niflumique (Nifluril®)	
			Acide Tiaprofénique (Surgam®)	
			Kétoprofène (Biprofenid®, Profénid®, Toprec®)	
			Naproxène (Apranax®)	
			Piroxicam (Feldène®)	

4 - Pour en savoir plus :

- **Documents de l'ANSM (disponibles auprès de l'AFLAR) :**

Toujours lire la notice de votre médicament
Médicaments & conduite automobile
L'Ibuprofène en bref
Médicaments & contrefaçon

- **Formulaire de déclaration des effets indésirables de l'ANSM :**

<http://ansm.sante.fr/Declarer-un-effet-indesirable/>

- **Liens utiles :**

www.medicaments.gouv.fr
www.ameli.fr
www.aflar.org

<http://ansm.sante.fr/>
www.eurekasante.fr
www.rhumatismes.net

Les ateliers du médicament de l'AFLAR ont été lauréat de l'appel à projet 2012 et ont reçu un soutien financier de l'ANSM.

Retrouvez tous les outils de ces ateliers et la vidéo d'animation sur le site : <http://www.ateliersdumedicament.org>

Avec le soutien de :

ansm

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé